



Paris le 2 mai 2011,

### **Revendications détaillées :**

#### **1 : Une réelle amélioration des emplois du temps avec la prise en compte du rythme biologique.**

- ✓ Avancer la conclusion de l'accord prévu en NAO à fin aout 2011.
- ✓ Valider périodiquement (à chaque Comité de Travail) un rythme de travail en accord avec le Comité, dans le respect des études et des préconisations du Code du travail en matière de conséquences sur la santé, en privilégiant un rythme en 2/2.
- ✓ Eviter le dégressif.
- ✓ Remise en place des desideratas de Noël et 1<sup>er</sup> de l'an.

#### **L'application stricte des engagements NAO 2010.**

- ✓ Mise en place du 2 fois 28 jours.
- ✓ Mise en place du projet testé train tôt train tard.

#### **2 : Un engagement de ne pas provoquer de sous effectifs volontaires et de mettre l'effectif à bord avec des « réserves bureau ».**

- ✓ Engagement écrit.
- ✓ Mise en place avec le comité de travail d'un ratio de « réserve bureau » en fonction de l'activité.
- ✓ Respect par Eurostar et Momentum du HLP en cas de nécessité pour l'activité.

#### **3 : Une vraie amélioration de l'hygiène et des conditions de travail avec un vrai projet.**

- ✓ Associer le CHSCT aux réunions avec les différents intervenants : Eurostar / CAV et autres.
- ✓ Consulter le CHSCT et les instances en amont des projets, même mineurs, en recueillant l'avis et les idées dans une démarche plus constructive et arrêter d'imposer sans consultation.

- ✓ Mettre à plat tous les problèmes actuels et y trouver des solutions d'amélioration en accord avec les élus.
- ✓ Associer le CHSCT à l'aménagement des nouvelles rames.
- ✓ Passer de 5 à 10 heures le temps de délégation des membres du CHSCT
- ✓ Point commun au point 6.

#### **4 : La fin de toutes formes de pressions psychologiques et de menaces sur les salariés et l'arrêt des sanctions abusives et totalement injustifiées.**

- ✓ Stopper les évolutions trop longues en mettant des dead-lines (CDD/Intérim/développement stressant).
- ✓ Stopper les demandes d'explications pour des raisons inutiles et privilégier le dialogue en amont.
- ✓ Stopper les sanctions pour un oui ou pour un non.
- ✓ A l'inverse, recevoir et soutenir les salariés victimes de conflits avec des passagers ou des collègues.

#### **5 : L'arrêt du système des audits et des évaluations.**

- ✓ Mise en place d'un nouveau système à « vision objective » permettant une vraie évolution et une reconnaissance du travail.
- ✓ Création d'un comité d'évaluation afin d'élaborer un système d'évaluation, de DOBS audit et de PRP plus juste et cohérent, pour rappel qui a pour but premier de développer l'évalué.

#### **6 : La fin de la multiplication des tâches sans moyens adéquats et un vrai dialogue avec les élus.**

- ✓ Consulter le CHSCT et les instances en amont des projets en recueillant l'avis et les idées dans une démarche plus constructive, arrêter d'imposer sans consultation.

#### **7 : Des actes et non des promesses aux problèmes soulevés par les salariés.**

- ✓ Présences de Fabrice Rebecchi ou d'une personne décisionnaire dans tous les cas de la direction générale à toutes les réunions où cela est nécessaire : CE/DP/CHSCT/Comité de roulement et Commission en cas de désaccord.
- ✓ Les questions soulevées doivent trouver des réponses rapides dans des délais minimales. (maximum 7 jours)

- ✓ Des réponses écrites doivent être données aux salariés suite aux IR, des remontées d'informations ou des problèmes rencontrés par les DOBS concernés.

### **8 : L'ajout immédiat de 15 minutes à notre PS en prévision du passage au contrôle de police.**

- ✓ A Paris et à Londres car les phases de préparations sont identiques.

### **9 : La titularisation immédiate de tous les CC en attente de poste.**

- ✓ Convenir d'un accord écrit et juste concernant les règles de nominations et des délais de titularisation avec un système équitable de promotion basé sur les compétences accessible à tous. (Type examen)
- ✓ Des CDD minimum de 3 mois

### **10 : Un véritable statut pour les assistants Crewing remplaçants et une meilleure reconnaissance du service.**

- ✓ Titularisation d'un agent crewing par ordre d'ancienneté.
- ✓ Statuts des remplaçants à la hauteur des titulaires.
- ✓ Le respect de la trame Dispatch, un agent doit être détaché en horaires de bureau tous les lundis.
- ✓ Reconnaissance du poste Assistant à sa juste valeur d'agent de maîtrise.

### **11 : La prise en charge par l'entreprise de la journée du 29 avril 2011.**

- ✓ La grève était inévitable pour les salariés du fait de mauvaises conditions de travail, le personnel ne doit pas être pénalisé pour de telles raisons.

### **13 : Un geste financier envers les salariés.**

- ✓ Récompenser les salariés pour les mauvaises conditions de travail par un geste conséquent.

**La réunion de vendredi 6 Mai devra aboutir à des décisions concrètes et écrites afin de sortir de cette situation qui n'est plus acceptable et ne peut plus être tolérée.**